

Règlement Intérieur
43^{ème} Open de La Bresse Open A, B, C
Du 1^{er} au 4 novembre 2023

Préambule

Par leur participation à ce tournoi, tous les participants s'engagent à respecter le présent Règlement Intérieur. La charte du joueur d'échecs sera affichée à côté de ce règlement.

Article 1 : Généralités

Le club Stanislas Echecs organise le 43^{ème} Open de La Bresse, du mercredi 1^{er} novembre 2023 au samedi 4 novembre 2023, au Pont du Metty, 21 route de la Courbe 88250 LA BRESSE.

- ❖ L'Open A (7 rondes) est ouvert aux plus de 1400 ELO (N° homologation : 59843)
- ❖ L'Open B (9 rondes) est réservé aux joueurs ayant un ELO strictement inférieur à 1500 (N° homologation : 59844)
- ❖ L'Open C (9 rondes) est réservé aux joueurs ayant un ELO strictement inférieur à 1150 ou non classé (N° homologation : 59845)

L'ELO de novembre 2023 est utilisé pour le choix de l'Open.

Cependant, des dérogations aux conditions de ELO ci-dessus peuvent être accordées sur demande motivée adressée par mail à julien.mahieux@yahoo.com.

Ce club sera représenté par M. MAHIEUX Julien.

Le tournoi est ouvert à tout licencié FFE et/ou étranger ayant acquitté ses droits d'inscription dans les délais de l'article 4a du présent règlement.

Les joueurs étrangers, non licenciés en France, doivent indiquer le code FIDE attribué par leur fédération. Les résultats sont comptabilisés pour l'élo FIDE de décembre 2023.

L'organisateur se réserve le droit de refuser la participation d'un joueur ou d'une joueuse.

Les règles du jeu sont celles en vigueur le 1^{er} jour de l'Open de la Bresse.

Retard : Tout joueur apparié qui n'aura pas joué son 1^{er} coup dans un délai maximum de trente (30) minutes par rapport à l'heure de lancement de la ronde par l'arbitre perdra la partie par forfait, sauf si l'arbitre en décide autrement. Si aucun joueur n'est présent au début de la partie, seul le joueur qui a les Blancs perdra tout le temps écoulé jusqu'à son arrivée sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 2 : Appariements et résultats

Pour les opens A, B et C, les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04 : forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées) à l'aide du logiciel informatique PAPI 3.3.7.

Les classements pris en compte pour l'appariement sont, dans l'ordre, le classement FIDE puis, par défaut, les classements nationaux (ELO FFE, Belges, DWZ...) et enfin les classements estimés dont l'arbitre est libre de fixer l'estimation pour certains. Il s'agira du élo de novembre 2023 accessible sur le site de la FFE.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription dans les délais précisés à l'article 4a du présent règlement.

Les résultats et appariements seront disponibles en ligne :

- ❖ Open A site FFE : <http://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=59843>
- ❖ Open B site FFE : <http://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=59844>
- ❖ Open C site FFE : <http://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=59845>

Article 3 : Cadences et bye

- ❖ Open A : La cadence du tournoi est de 1h30 min + 30sec/coup.
- ❖ Open B : La cadence du tournoi est de 50 min + 10sec/coup.
- ❖ Open C : La cadence du tournoi est de 50 min + 10sec/coup.

Pas de "Bye " pour ces 3 Opens.

Article 4 : Organisation

a) Inscription et Vérification des licences

Il est possible de prendre une licence A sur place. Les inscriptions se font jusqu'à la veille du jour du pointage à savoir le 31 octobre 2023 jusqu'à 14h auprès de M. Mahieux Julien.

- Par mail : echecs.stanislas@gmail.com, par SMS : 06-22-53-56-66

La vérification des licences aura été faite au préalable une 1ère fois quelques jours avant le début du tournoi avec la liste des inscrits disponible à ce moment-là puis une 2ème fois en même temps que les dernières inscriptions seront prises.

Il sera laissé à l'appréciation de l'arbitre en chef et de l'organisateur, une éventuelle inscription sur place. Toute nouvelle licence prise sur place sera sous le code FRA au nom du club organisateur.

b) Programme et planning du tournoi

Le programme est donné à titre indicatif. En cas de changement, vous en serez averti à chaque début de ronde.

JOUR	TOUROI à NORMES	OPEN A	OPEN B OPEN C	ACTIVITES	HEURES	LIEU
LUNDI 30 Octobre				Accueil	A partir de 15h	RDC
MARDI 31 Octobre	R1 à 09h30 R2 à 15h00					RDC
MERCREDI 1^{er} novembre	R3 à 09h30 R4 à 15h00	R1 à 09h30 R2 à 15h00	R1 à 15h00 R2 à 17h30	Projection d'un film enfant	De 20h15 à 22h	Au 2 ^{ème} étage salle cinéma
JEUDI 2 Novembre	R5 à 09h30 R6 à 15h00	R3 à 09h30 R4 à 15h00	R3 à 09h30 R4 à 15h00 R5 à 17h30	Soirée blitz à 4 & crêpes	A partir de 20h30	Au 1 ^{er} étage
VENDREDI 3 Novembre	R7 à 09h30 R8 à 15h00	R5 à 09h30 R6 à 15h00	R6 à 09h30 R7 à 15h00 R8 à 17h30	Projection d'un film échecs	De 20h15 à 22h	Au 2 ^{ème} étage salle cinéma
SAMEDI 4 Novembre	R9 à 09h00	R7 à 09h00	R9 à 09h00	Cérémonie de remise des prix	15h	Sur site

Pour s'inscrire aux animations, il faudra remplir les feuilles en BUVETTE.

Tous ces horaires sont théoriques. Ils dépendent de l'évolution du tournoi et de son bon déroulement.

Article 5 : Droits d'inscriptions et Prix

Droits D'inscriptions

- ❖ Pour les Opens A, B et C : Inscription Senior : 50 € (60 € à partir du 25/10/2023)
- ❖ Inscription Jeune : 30 € (40 € à partir du 25/10/2023)
- ❖ L'inscription est offerte pour le Top 15 du championnat de France,
- ❖ L'inscription est offerte pour tous les jeunes faisant parti du Plan de performance de la FFE

Prix

❖ Open A

Les prix sont donnés à la place selon le classement.

La liste exacte des prix sera affichée avant le lancement de la ronde 4 du tournoi A selon le classement général :

1^{er} : 300 € + coupe + inscription offerte au 44ème Open La Bresse 2024

2^{ème} : 150 €

3^{ème} : 70 €

Prix spéciaux : des récompenses seront attribuées par tranche d'ELO

❖ Open B

Les prix sont donnés à la place selon le classement.

1^{er} 200 € + coupe + inscription offerte au 44ème Open La Bresse 2023

2^{ème} : 70 €

3^{ème} : 50 €

Prix spéciaux : des récompenses seront attribuées par tranche d'ELO

❖ Open C

1^{er} : 50 € + inscription offerte au 44ème Open La Bresse 2024

2^{ème} : inscription offerte au 44ème Open La Bresse 2024

3^{ème} : inscription offerte au 44ème Open La Bresse 2024

Les prix ne peuvent pas être cumulés.

Tout joueur non présent à la remise des prix renonce à son prix. Tout prix non distribué restera la propriété de l'organisateur.

Article 6 : Classement et Départages

Les départages seront les suivants :

- 1^{er} départage : BUCHHOLZ TRONQUE (-1 pour l'open A, -2 pour les opens B et C)
- 2^{ème} départage : NOMBRE DE VICTOIRE
- 3^{ème} départage : PERFORMANCE

Selon ces départages, le classement sera automatiquement calculé par le logiciel Papi utilisé lors de ce tournoi.

Article 7 : Interdictions et RecommandationsFin de ronde et forfait :

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout abandon du tournoi non justifié sera signalé au Directeur juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la F.F.E pour les joueurs français, et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

A la fin de la partie, les deux joueurs signeront les deux feuilles de partie, en indiquant le résultat de la partie. Même s'il est incorrect, le résultat sera maintenu, à moins que l'arbitre en décide autrement.

Les spectateurs :

Leurs téléphones devront être mis en mode « silencieux » et ne devront être exclusivement utilisés que pour prendre des photos avec autorisation de l'arbitre.

Notation des parties :

❖ Open A : Chaque joueur devra noter sa partie du début jusqu'à la fin.

❖ Open B et C : Chaque joueur pourra arrêter de noter la partie quand il sera en dessous de 5 minutes

à la pendule, même s'il repasse au-dessus ensuite.

Conduite des joueurs :

L'analyse et le blitz sont interdits dans les zones de jeu.

Interdiction à un joueur d'aller en salle d'analyse pendant sa partie.

Il est interdit de quitter la salle de jeu pendant les parties, sauf avec autorisation de l'arbitre.

Toute boisson alcoolisée est interdite dans la salle de jeu.

Chaque joueur doit toujours avoir une attitude courtoise vis-à-vis des intéressés du jeu, des bénévoles, des organisateurs, des spectateurs, de l'arbitre et des adversaires.

Les joueurs doivent éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les joueurs doivent éviter toute remarque et tout agissement qui pourraient énerver, perturber un autre joueur ou bien jeter le discrédit sur le jeu d'échec (art.11.1).

La salle de jeu est définie par les zones de jeu, la buvette et les toilettes (art. 11.2).

Les joueurs doivent, notamment, éviter d'être à l'origine de sources de bruits dans la zone de jeu (art.11.5).

Le refus obstiné d'un joueur de respecter les Règles du Jeu d'Échecs sera sanctionné par la perte de la partie.

L'Arbitre décidera du score de l'adversaire (art 11.7).

Un joueur aura le droit de demander à l'arbitre l'explication d'un point particulier des Règles du Jeu d'Échecs. (Art 11.9).

Les arbitres peuvent effectuer un contrôle conformément au dispositif défini par l'article 11.3.3 des règles du jeu de la FIDE. Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE.

La violence tant verbale que physique ne peut être tolérée dans notre discipline. En conséquence tout joueur coupable d'incorrection ou ayant un comportement ostensiblement contraire à l'éthique du jeu encourt, selon la gravité de la faute, les sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion immédiate du tournoi, avec rapport disciplinaire adressé au Directeur juridique de la DNA.

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 8 : Arbitrage et Coordonnées.

L'arbitrage sera assuré par les personnes suivantes :

- ❖ Nicolas SCHMITT- AFO1 agréé FIDE – FFE E50744, FIDE ID 26087375
- ❖ Khaled BENADDOU- AFE2 agréé FIDE – Arbitre International – FFE N11862, FIDE 20605269
- ❖ Jocelyn AZZEGAG- AFE1 agréé FIDE – Arbitre International- FFE : W15768, FIDE ID : 36059633
- ❖ Arbitre adjoint : Julien MAHIEUX – Arbitre fédéral Club - FFE : R03594, FIDE ID : 20697457
- ❖ Toute personne dûment désignée par l'arbitre en chef pourra aider les arbitres dans leurs tâches.

Pour signaler un **forfait** vous devez contacter l'équipe d'arbitrage par téléphone ou SMS en indiquant nom et prénom, le tournoi concerné ainsi que la raison de votre forfait : Julien Mahieux : 06 22 53 56 66

Article 9 : Commission d'appel, litiges et incidents.

Il n'est pas constitué de commission d'appel. Les appels devront être adressés directement à la Commission d'Appel Sportive de la Fédération Française des Echecs qui statuera.

LES ARBITRES PRINCIPAUX

L'ORGANISATEUR

Julien MAHIEUX